

PV de la réunion du Conseil d'Administration CERADS – 27 juin 2015
Lieu : 2 Allée des Serres 45750 Saint Pryvé – Saint Mesmin

La séance débute à 14 heures.

Sont présents :

- Kalidou BA
- Bertrand BALAGNY
- Elie et Patrick CHAMBAULT
- Maryse et Patrick MOULINIER
- Dominique PETER
- Marc VERWILGHEN

Invités :

- Béatrice KAPEK
- Samba TOURE

Absents excusés

- Bertrand PLUS
- Patric SPAAK

- 1- Présentations réciproques : nouvelle arrivante, Béatrice, pédiâtre, pourrait rejoindre le groupe CERADS pour une expertise dans le domaine de la santé, secteur mal représenté au sein de l'ONG.
- 2- Panorama sur Diagambal : première réalisation significative du CERADS entre 1993 et 1995, avec extension de programme en 2003/2004, la première station d'eau potable en zone rurale dans le delta du fleuve Sénégal a poursuivi son chemin. Duplication par l'Etat sénégalais sur financement de la Banque islamique de développement de ce type de station de traitement des eaux de surface sur une quinzaine d'autres sites dans le Delta. Transformation du Comité intervillageois de gestion en ASUREP – Association des usagers de réseaux d'eau potable. Prise en charge de la remise à niveau technique (au bout de 20 ans de service) de la station dans le cadre du programme AICHA, sous maîtrise d'œuvre du GRET. Enfin, désignation par l'Etat d'un opérateur privé pour assurer la gestion technique de l'ensemble des stations de traitement dans cette région. Le Cerads n'est donc plus appelé à intervenir dans ce domaine de l'eau potable dans cette région.
- 3- Evolution du contexte réglementaire :le programme solidarité Eau (pS-Eau) a organisé le 8 juin une réunion avec les nouveaux Directeurs de l'administration sénégalaise dans le domaine de l'eau. Il en ressort : - pour l'eau potable, une évolution vers une privatisation du service de l'eau, qui va, région par région, être délégué à des opérateurs privés, sur appel d'offre. Le risque est la « privatisation » de la trésorerie des ASUFOR – Association des usagers de forages – ce qui risque de poser problème notamment vis-à-vis des migrants, grands pourvoyeurs de fonds auprès de leurs villages d'origine. – dans le domaine de l'assainissement, une apparence de conservatisme intellectuel, la réflexion sur la possibilité de transformer un déchet (les eaux usées), en ressource nouvelle (irrigation souterraine), ne semblant pas du tout à l'ordre du jour.

4 - Situation des programmes collectifs :

4.1 : Sinthiou Garba : C'est l'ONG ADOS – issue des deux départements de l'Ardèche et de la Drôme – qui assure la fourniture des deux pompes solaires (sur les deux puits réhabilités par le CERADS). *Selon les nouvelles de ce début juillet, ces équipements sont livrés et en cours de montage.* La phase technique suivante concerne le raccordement hydraulique entre les puits et les réservoirs d'irrigation + 2 compteurs, opération prise en charge par nous sur budget région Ile de France. La bonne nouvelle sur ce dossier, c'est que l'autre cofinanceur, les Lions Clubs, dispose d'une enveloppe supplémentaire pour la remise en état et la généralisation des systèmes d'irrigation au goutte à goutte. Enfin, ce programme s'achèvera par un cycle de formation des agricultrices (maîtrise de l'irrigation, agronomie avec appui de l'ANCAR – Agence nationale de conseil agricole et rural, rudiments de comptabilité/gestion), pour lequel nous avons déjà encaissé 2500 € du Crédit Agricole.

4.2 : Agnam Lidoubé : Le deuxième puits est achevé. Il faut y mener un essai de débit avec la pompe CERADS déjà livrée. Il serait judicieux de faire transiter la commande de la pompe définitive de ce puits par le CERADS, qui bénéficie de l'agrément de l'Etat sénégalais sur cet investissement (et permet donc de bénéficier de l'exonération de 20 % de la TVA sur les achats, que nous pourrions donc réinjecter sur un autre poste du projet). Fourniture de kits d'irrigation goutte à goutte : Agnam Lidoubé pourra bénéficier de synergies sur la fourniture des kits de goutte à goutte (ce qui confirme encore l'intérêt de travailler sur plusieurs villages à la fois, permettant synergies et économies d'échelle). Quant à la formation des femmes du GPF, elle devrait également être menée pour partie, conjointement avec Sinthiou Garba (novembre 2015).

Sur les autres dossiers hydrauliques, l'aménagement du Walo doit être étudié en concertation avec la SAED, et l'étude de la digue de protection contre les crues de l'oued devrait être menée dans le cadre de la restauration de la RN 2 (se renseigner).

Maryse présente la situation sur le projet de « Boutique sociale » :

Lors de notre dernier passage à Agnam Lidoubé, deux réunions de travail ont eu lieu avec le groupe des femmes porteuses du projet « Boutique sociale ». Un premier projet avait déjà été soumis à un bailleur de fonds sans résultat positif, son examen a permis de s'entendre sur les principes suivants :

- séparer les projets boutique sociale et augmentation de capital de la caisse de micro-crédit
- séparer les investissements(bâtiment + véhicule + formation) des consommables :stock de denrées
- pour la boutique, présenter un projet global dans lequel un bailleur de fonds serait sollicité pour les investissements, et la constitution du stock serait couverte par les habitants (adhésion à une coopérative), les migrants ; l'UFAL, et un recours au micro-crédit.

Le dynamisme et la volonté des femmes mérite vraiment que l'on fasse aboutir ce projet.

4.3 : Autres projets collectifs :

Sollicité par AGIR Essonne sur le projet de Dounga Rindiaw (entre Agnam et Ouro Sogui) : exactement les mêmes problématiques d'irrigation en zone de Diéri. Avons fait une première visite, et aidé à obtenir des devis cohérents pour monter un dossier financier (sous la responsabilité d'AGIR).

Egalement sollicités sur des projets comparables sur la rive mauritanienne du fleuve Sénégal : Bélinabé près de Kaedi, Wompou en face de Bakel. Le Conseil donne son accord pour une prospection limitée à un diagnostic/étude préalable sur les demandes exprimées. Dominique signale que la Région Centre peut être impliquée comme partenaire pour un futur projet.

5 – Micro-projets :

5.1 : Zodiac : Paul Fontanier nous a confirmé le don au CERADS de son Zodiac muni d'un moteur Yamaha de 50 CV. Nous l'affectons à un GIE de l'île de Dionewar (Sine Saloum). Il nous reste à mobiliser un budget estimé entre 2 et 3000 € pour couvrir les frais d'acheminement au port du Havre (le transport maritime est assuré par Eiffage), puis son dédouanement à Dakar. Sa destination lui permettrait d'assurer des services médicaux d'urgence entre l'île et le continent. Patrick vient de prendre contact avec la branche médicale des Lions, Elie suggère de proposer un dossier à la Croix Rouge.

5.2 : papyrus de Typha : Grâce à Lucile Arthaud, nous venons de décrocher une ligne budgétaire de 3500 € (Université de Louvain) sur ce projet de papier d'art. Une demande complémentaire a été formulée auprès des Rotary Clubs. *La reprise de contact avec la partie égyptienne, au bout de quatre ans d'absence, est toutefois assez délicate. Il faudra peut-être imaginer une autre option !*

6 – Soutien aux initiatives privées :

Il s'agit d'un dossier nouveau qui prend en compte notre sentiment sur la forte demande exprimée par les Sénégalais (es) lors de nos séjours répétés. Elle s'exprime tant pour des dossiers de développement agricoles que de commerce ou d'artisanat. C'est effectivement une des clés du développement du pays. Nous avons mis à profit notre dernier séjour par de nombreux contacts dans le secteur coopératif agricole. Mais les bailleurs de fonds institutionnels sont très rétifs à apporter une aide directe au secteur informel privé. Marc suggère que, par l'intermédiaire de Bertrand Sance, de la Banque ODDO, il pourrait être possible de mettre en place une structure de prêts pour des allocataires pressentis par le CERADS...

Le principe pourrait être qu'un petit groupe d'investisseurs constituent une cagnotte (environ 20000 €) qui serait attribuée à un entrepreneur sénégalais sélectionné par le CERADS sous forme de prêt, avec un taux zéro et un différé de remboursement, et quand la somme est remboursée, elle est à nouveau prêtée à un nouveau projet. Il est convenu de prendre contact avec Bertand Sance en septembre.

7 – Divers

- Soumission au printemps d'un projet auprès du SCAC de l'Ambassade de France à Dakar, pour un projet de développement du village de Bany (Toubakouta- Saloum). *Pas de réponse à ce jour*

- Communiquer à Patrick Chambault des plans de la « pompe à corde » de JF Stiot, à qui nous pouvons proposer une expérimentation entre Joal et Samba Dia.